



Plans d'Avantages Communautaires (CBP) pour l'Implantation des Infrastructures Énergétiques

Bureau Exécutif de l'Énergie et des Affaires
Environnementales (EEA)
Bureau de la Justice et de l'Équité
Environnementales (OEJE)

Avril 2025



Le Bureau de la Justice et de l'Équité Environnementales

- Le **Bureau de la Justice et de l'Équité Environnementales du Massachusetts (OEJE)** est responsable de la mise en œuvre des principes de justice environnementale, tels que définis à l'article 62 du chapitre 30, dans le fonctionnement de chaque bureau et agence relevant du bureau exécutif. Les principes de justice environnementale sont :
 1. Impliquer de manière significative tous les publics dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des lois, réglementations et politiques environnementales, y compris les politiques sur les changements climatiques ; et
 2. Répartir équitablement les avantages et les charges énergétiques et environnementales.
- La **Loi de 2024 portant sur le Climat** a inscrit l'OEJE dans la loi, avec pour mandat spécifique d'élaborer des normes et des lignes directrices régissant l'utilisation potentielle et l'applicabilité des plans et accords d'avantages communautaires, ainsi que des analyses d'impact cumulatif.



Termes clés à connaître

- ✓ **Justice Environnementale (EJ)** : La justice environnementale est la protection égale et la participation significative de toutes les personnes et communautés en ce qui concerne le développement, la mise en œuvre et l'application des lois, réglementations et politiques en matière d'énergie, de changement climatique et d'environnement, ainsi que la répartition équitable des avantages et des fardeaux énergétiques et environnementaux.
- ✓ **Communauté(s) Défavorisée(s)** : Une ou plusieurs communautés confrontées à des fardeaux environnementaux, climatiques, de santé publique et économiques disproportionnés.
- ✓ **Engagement Significatif** : Une participation publique anticipée, continue, accessible et culturellement compétente qui permet à la communauté de contribuer à éclairer la prise de décision et les politiques publiques.
- ✓ **Transition Équitable** : Transition économique et sociale vers une énergie propre qui met l'accent sur l'équité, la justice environnementale, les travailleurs et les communautés de première ligne.



Qu'est-ce qu'un Plan d'Avantages Communautaires ?

Un Plan d'Avantages Communautaires décrit **les engagements** des développeurs de projets à fournir des avantages significatifs et mesurables aux communautés, en particulier celles qui sont historiquement défavorisées, surchargées et mal desservies.

Les avantages communautaires sont les **résultats tangibles et durables** qu'un projet produit en réponse aux priorités, aux besoins et aux préoccupations des communautés qu'il impacte.



CBP en comparaison avec CBA

Plan d'Avantages Communautaires (CBP)	Entente sur les Avantages Communautaires (CBA)
• Plan non juridiquement exécutoire créé par un développeur de projet, en consultation avec la communauté concernée • Résumé de l'engagement communautaire • Décrire l'engagement d'un promoteur envers les besoins de la communauté (par exemple, logements abordables, création d'emplois, accès accru aux espaces verts, etc.) • Commencer le développement pendant le processus de pré-dépôt du permis consolidé municipal ou du Conseil d'Implantation des Installations Énergétiques (EFSB)	• Accords juridiquement contraignants négociés entre les municipalités ou les organismes communautaires et les promoteurs • Décrire les avantages spécifiques que le développeur apportera à la communauté • Exécutoire devant les tribunaux, ce qui donne aux communautés une garantie plus forte que le promoteur respectera ses engagements • Un CBA peut être le résultat d'un CBP



Pourquoi les CBP sont importants

- Historiquement, les communautés défavorisées ont supporté le poids des infrastructures énergétiques fossiles et de la pollution qui y est associée, tout en n'ayant pas accès aux avantages.
- **Les CBP recadrent le développement de projets d'énergie propre pour :**
 1. Centraliser les voix de la communauté
 2. Réduire les dommages et les déplacements
 3. Développer la richesse et les capacités locales
 4. Réduire les risques juridiques, politiques et communautaires pour les développeurs



Processus d'Engagement Communautaire – Principes Fondamentaux

- ✓ **Commencer tôt** : Les communautés doivent être impliquées dès le début du processus de développement du projet, avant que les décisions ne soient finalisées, afin de façonner des résultats significatifs.
- ✓ **Assurer l'inclusion** : Les communautés défavorisées touchées et celles historiquement marginalisées devraient être prioritaires. La participation doit être accessible et équitable.
- ✓ **Instaurer la confiance grâce à la transparence** : Une communication ouverte et honnête sur les objectifs, les risques, les avantages et les limites du projet favorise la confiance et la crédibilité entre les communautés et les promoteurs du projet.
- ✓ **Respecter la pertinence culturelle** : Les efforts d'engagement doivent refléter et respecter la langue, les valeurs, l'histoire et les styles de communication de la communauté pour être significatifs et accessibles.
- ✓ **S'assurer que l'engagement soit continu** : L'engagement n'est pas une case à cocher : c'est un dialogue continu, itératif et bidirectionnel tout au long du développement du projet, de son implantation et de l'obtention des permis.
- ✓ **Intégrer la responsabilité** : Créer des mécanismes pour suivre les progrès, honorer les engagements et renforcer la surveillance communautaire.



Étape par étape : Comment Développer un CBP Solide

Bien que chaque communauté soit différente et puisse nécessiter des besoins différents, cette structure garantit une approche cohérente en matière de transparence, d'inclusion et de responsabilité. Chaque étape est conçue pour être suffisamment flexible pour s'adapter au contexte local, tout en étant suffisamment rigoureuse pour garantir que le processus conduise à des avantages communautaires réels et mesurables.

- 1 Cartographie des parties prenantes et identification des communautés**
- 2 Élaborer un plan d'engagement communautaire**
- 3 Mener des actions de sensibilisation communautaire avant le dépôt de la demande**
- 4 Cocréer des engagements en matière de prestations**
- 5 Élaborer un CBP écrit et public**
- 6 Formaliser la responsabilité**



Transformer les Engagements en Actions

Un CBP bien structuré devrait :

- Décrire clairement chaque avantage proposé, y compris ce qui est fourni et à qui il est destiné.
- Fournir un calendrier de livraison clair, aligné sur les phases du projet (c.-à-d. pré-construction, construction, exploitation).
- Identifier les parties responsables de la mise en œuvre.
- Décrire les sources de financement et le budget de chaque prestation, en garantissant la transparence sur la manière dont les ressources sont allouées et maintenues.
- Inclure **des jalons SMARTIE** pour chaque engagement, en veillant à ce que les objectifs soient :
Spécifique // Mesurable // Réalisable // Pertinent // Limité dans le temps // Inclusif // Équitable



Composantes du CBP

1. **Résumé** : Un aperçu concis du projet, du processus d'engagement, des principaux résultats et des résultats escomptés.
2. **Description et contexte du projet** : Un résumé de l'infrastructure énergétique proposée, y compris la nécessité du projet, l'emplacement, la taille, le type de technologie, le calendrier et les impacts potentiels.
3. **Résumé de l'Engagement Communautaire** : Une description du processus de sensibilisation et d'engagement utilisé pour développer le CBP. Inclure : les méthodes de sensibilisation, les dates et lieux des réunions, les mesures de participation, les thèmes clés issus des contributions de la communauté et la manière dont les commentaires ont éclairé les engagements en matière de prestations. Identifier tous les partenaires communautaires ou organismes consultatifs impliqués dans le processus.
4. **Priorités communautaires identifiées** : Un résumé des besoins, des préoccupations et des priorités exprimés par les membres de la communauté et les intervenants.



Composantes du CBP (suite)

5. **Engagements en matière de prestations** : Liste détaillée des engagements SMARTIE
6. **Cadre de suivi et de responsabilisation** : Une description de la manière dont les progrès seront suivis, signalés et évalués au fil du temps, y compris les modifications apportées en réponse aux commentaires de la communauté.
7. **Durabilité et impact à long terme** : Une description de la manière dont les avantages seront maintenus au-delà de la phase de construction.
8. **Annexes (le cas échéant)** : Documents justificatifs tels que des lettres de soutien, des documents d'engagement communautaire, des résultats d'enquête ou des accords de partenariat.



Exemples d'Engagements Efficaces et Significatifs

Ces exemples reflètent des priorités communes telles que la justice environnementale, le développement économique, les infrastructures, la durabilité et la protection de l'environnement. Les engagements pris dépendront du type et de la taille du projet, des impacts sur la communauté et seront adaptés au contexte des objectifs et des défis de chaque communauté.

Justice et Équité Environnementales	Développement Économique et Main-d'œuvre
• Un plan d'embauche local avec des objectifs clairement définis pour la participation des populations d'EJ. • Fonds pour l'installation de moniteurs de qualité de l'air et d'un programme de surveillance de la santé environnementale dirigé par la communauté. • Un Conseil Consultatif Communautaire, comprenant des représentants du travail, des tribus et de la justice environnementale.	• Conventions Collectives pour les Projets (PLA) • Investissements dans le développement de la main-d'œuvre, y compris les services de soutien essentiels. • Programmes de formation et d'apprentissage. • Investissements dans le logement abordable.



Exemples d'Engagements Efficaces et Significatifs (suite)

Infrastructure et soutien communautaire

- Investissement dans les transports et l'amélioration de l'accès (par exemple, voies réservées aux autobus et abribus, infrastructures de transport en commun, modernisation des routes, voies d'accès publiques).
- Co-développement avec la communauté des infrastructures communautaires (par exemple, extension du haut débit, micro-réseaux appartenant à la communauté, recharge publique de véhicules électriques, véhicules électriques partagés).
- Investissement dans les espaces publics ouverts et verts.
- Investissement dans les centres communautaires et les parcs, les organismes communautaires locaux, les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, etc.

Protection de l'environnement et de la santé publique

- Soutien aux programmes d'efficacité énergétique à long terme, tels que la modernisation des bâtiments pour répondre à des normes de performance énergétique plus élevées, l'installation de panneaux solaires ou le soutien aux coopératives communautaires d'énergie renouvelable.
- Intégration de la protection de la faune et de l'habitat dans le plan de développement, comme la création de corridors fauniques, la préservation des zones humides ou la plantation de végétation indigène pour restaurer les écosystèmes naturels.
- Systèmes de surveillance des impacts environnementaux, notamment de la qualité de l'air, de l'eau et du sol.
- Désignation d'un responsable de la conformité environnementale du projet.



Supervision et Responsabilité

- La force d'un CBP dépend des systèmes mis en place pour surveiller et évaluer sa mise en œuvre. Pour maintenir la confiance du public et garantir le suivi, les plans du CBP devraient inclure des engagements en matière de rapports réguliers et transparents et de communication ouverte avec la communauté.
- Les promoteurs devraient établir des mécanismes de responsabilisation clairs qui peuvent inclure :
 - un calendrier de suivi et de reporting, aligné sur les jalons du projet
 - point(s) de contact désigné(s) pour les membres de la communauté et les organismes de réglementation
 - des rapports d'étape publics, publiés au moins trimestriellement et mis à disposition dans plusieurs langues et formats accessibles ; ou
 - des opportunités pour la communauté d'évaluer les progrès — par le biais de comités consultatifs, de séances d'écoute ou d'autres forums
- **Les promoteurs sont encouragés à passer à l'étape suivante en concluant des Accords sur les Avantages Communautaires (CBA) avec des organisations communautaires, des municipalités ou des coalitions qui reflètent les intérêts et les besoins des résidents touchés.** Ces accords peuvent aider à consolider les attentes, à clarifier les rôles et à fournir un cadre juridique ou contractuel pour le suivi.



Pour Commentaire Public

- Quel rôle l'EFSB devrait-il jouer dans ce processus ?
- Quelles sont les autres catégories ou exemples spécifiques d'avantages communautaires que les développeurs d'énergie propre et les services publics peuvent offrir ?
- Les projets doivent éviter, minimiser et atténuer les impacts. Les CBP sont un outil permettant d'illustrer et de commémorer ces engagements. Quels sont les autres outils ?
- Quels sont les obstacles qui empêchent les développeurs d'énergie propre de mettre en œuvre les CBP/CBA ?
- Dans la plupart des cas, les CBA augmenteront le coût global du projet, qui sera ensuite répercuté sur les contribuables. Compte tenu de ce facteur, existe-t-il des inquiétudes quant à l'impact que les accords de collaboration pourraient avoir sur les communauté ?